



Quand les **profs**... COURRIEL

2008-2009

Rédaction: Steve McKay et Diane Lafrance
Secrétariat: Luc Loignon

Le jeudi
 26 février 2009
 (version pour imprimer)

ACCUEIL
 QUAND LES PROFS
 LE SYNDICAT
 COMITÉS
 DOSSIERS
 SYNDICAUX
 PUBLICATIONS

Sommaire

- L'élargissement de la plage horaire : un véritable fiasco
- Rappel: rencontre du CADES
- Profession enseignante
- Dîner de bienvenue avec les nouvelles et les nouveaux

L'élargissement de la plage horaire : un véritable fiasco

Le cafouillage entourant le dossier de l'élargissement de la plage horaire se poursuit de plus belle! Nous avons eu droit cette semaine à un nouvel exemple de l'incurie de la direction du Cégep de Sherbrooke en matière de gestion, de communication et de climat de travail.

S'il y avait un message que la direction aurait dû retenir de la

Profession enseignante

Opération CA -
Réinvestir dans
l'enseignement
collégial



SPECS-CSN

475, rue du Cégep
Pavillon 2, local 54-180
Sherbrooke (Québec)
J1E 4K1

819 564-6350 #330
819 562-6030 - télécopieur

Section interne

rencontre du 14 janvier 2009, c'est que les enseignants désirent une véritable consultation sur la plage horaire. Ils veulent être entendus et ils désirent participer au processus décisionnel. C'est donc avec un minimum d'espoir que nous avons accueilli la consultation électronique proposée par la direction. Le questionnaire était bien imparfait. Par exemple, les questions et les choix de réponses étaient souvent incomplets sinon carrément biaisés. Qu'à cela ne tienne, les enseignants (tout comme les étudiants) ont répondu massivement au questionnaire. La direction a même accepté de divulguer les résultats du sondage au syndicat du personnel enseignant. On se serait attendu à ce que les données obtenues soient examinées et que des décisions basées sur un consensus soient adoptées.

C'est lundi dernier qu'a eu lieu la rencontre lors de laquelle les résultats du sondage ont été présentés et que la discussion sur les modalités DEVAIT débiter. Il y a bien eu présentation des résultats lors de cette rencontre, mais nous avons rapidement déchanté pour ce qui est de la discussion! En effet, la direction a profité de la réunion pour rendre publiques certaines « décisions » sur l'élargissement de la plage horaire. Décisions unilatérales et sans appel. Ainsi, la direction a décidé que

1. la plage horaire débutera à 8h30 et se terminera à 18h30;
2. la plage commune libre de deux heures sera placée le jeudi de 12h30 à 14h30;
3. la fin des cours aura lieu à 17h30 le vendredi.

Si la direction est dans son droit d'imposer des dictats, cela va à l'encontre de sa soi-disant volonté de consultation et de consensus. Alors, assez les belles paroles! Si vous êtes pour décider seuls de toute façon, pourquoi nous laisser miroiter la possibilité d'un dialogue dans vos beaux discours?

Ce qui rend la situation encore plus révoltante, c'est que la direction semble faire fi des résultats de son sondage! Prenons l'exemple de la plage libre commune. 50% des enseignants ont rejeté les options du mardi 12h30-14h30 et du mercredi 12h30-14h30. Dans ce groupe, une soixantaine d'enseignants ont fait valoir que la plage libre commune devrait être placée le jeudi ou le vendredi en fin d'après-midi pour des raisons pédagogiques et pratiques. Que fait la direction? Elle décide sans consultation que ce sera le jeudi de 12h30 à 14h30... et que les réunions départementales seront insérées ailleurs dans l'horaire!

(Une petite prédiction pour les jeudis de l'année 2009-2010 : nous devons régulièrement conjuguer réunion et lunch! Quoi de mieux que d'avaler son sandwich à toute vitesse pendant une réunion de programme, n'est-ce pas?)

Depuis l'annonce des décisions de la direction, vous avez été nombreux à nous contacter pour exprimer votre frustration concernant les méthodes et les choix retenus. Vos commentaires ne resteront pas lettre morte.

exécutif du SPECS a pris les décisions suivantes. Diane Lafrance, présidente du SPECS, a mis au courant le directeur général du mécontentement des membres. Mme Lafrance lui a également indiqué que le syndicat du personnel enseignant pourrait refuser à l'avenir de transiger avec la direction dans le dossier de l'élargissement de la plage horaire si le directeur de l'organisation scolaire ne s'engageait pas plus formellement quant à des modalités concrètes pour la confection des horaires. Nous en avons assez du «dans la mesure du possible»!

De plus, le bureau exécutif a décidé de boycotter les travaux du comité paritaire portant sur le « climat de travail ». Le directeur du Service des ressources humaines a été avisé mardi dernier que les trois membres de l'exécutif qui travaillaient sur ce dossier se retiraient jusqu'à nouvel ordre.

Ces deux actions constituent une première réponse. Le bureau exécutif considère des mesures plus lourdes au retour de la semaine de relâche si la direction ne modifie pas radicalement sa façon d'agir. Vous serez informés des mesures de mobilisation prochainement!



Rappel: rencontre du CADES

Nous profitons de l'occasion pour rappeler aux représentants du CADES qu'une réunion spéciale aura lieu dès le retour de la

semaine de relâche, soit le lundi 9 mars prochain à 17h30 au restaurant Le Terrill. Cette rencontre portera sur (1) l'évaluation du plan stratégique de développement du Cégep de Sherbrooke et (2) la préparation aux négociations de la prochaine convention collective.

L'implication des représentants du CADES est essentielle afin de pouvoir préparer adéquatement ces dossiers avant la prochaine assemblée générale qui aura lieu le 24 mars 2009.

Si vous êtes représentant du CADES et que vous n'avez pas reçu l'invitation à cette rencontre, contactez le SPECS afin que nous puissions vous l'acheminer.

- [\[Plus de détails\]](#)
- [\[Liste des délégué-e-s au CADES\]](#)



Profession enseignante

Au cours de l'automne 2007, syndicats et patrons ont convenu d'une validation du premier projet de portrait du personnel enseignant du niveau collégial auprès des directions des collèges. Cet exercice a permis au comité paritaire de parachever son rapport, rendu public au début du printemps 2008. Le rapport *Enseigner au collégial... Portait d'une profession*, dont vous avez tous eu une copie, constituait une description des activités que réalisent les enseignantes et les

enseignants des collègues. Lors de la tournée départementale de l'exécutif, en 2007, deux éléments ressortaient clairement de l'ensemble des rencontres: la transformation de la tâche des enseignants et sa lourdeur ainsi que les problèmes liés aux aspects organisationnels du soutien à l'enseignement. (Voir *Quand les profs...*, volume 14, numéro 2, le jeudi 6 décembre 2007)

Lors de la réunion du 23 avril 2008, le conseil d'administration du Cégep de Sherbrooke adoptait à l'unanimité «**la nécessité de valoriser concrètement la profession enseignante au collégial et demandait au ministère de donner suite aux travaux du comité paritaire, dans la perspective d'une recherche de solutions aux problèmes les plus graves qui auront été identifiés**».

Or, sachez que la représentante et le représentant de la Fédération des cégeps ont mis fin aux rencontres portant sur ce sujet.

Envoi d'une lettre ouverte

C'est pourquoi le syndicat a envoyé une lettre au directeur général pour lui demander de nous dire clairement ce qu'il défend auprès de sa propre fédération. Nous vous invitons à lire la **lettre envoyée** au directeur général.



Dîner de bienvenue avec

les nouvelles et nouveaux

Les nouvelles et les nouveaux qui ont commencé à enseigner au Cégep de Sherbrooke depuis janvier 2008 ou après devraient avoir reçu par courriel une invitation personnelle pour participer à un dîner de bienvenue. Cette initiative est du comité précarité et elle vise à ce que les nouvelles et nouveaux rencontrent l'exécutif syndical.

Si vous êtes visés et n'avez pas reçu cette invitation, s'il vous plaît, veuillez communiquer avec le bureau du Syndicat. Si vous connaissez une ou un enseignant qui aurait dû recevoir cette invitation et qui ne figure pas dans la liste ci-bas, merci d'aviser le Syndicat. (specsCSN@CegepSherbrooke.qc.ca ou poste téléphonique 330).

L'invitation personnelle a été envoyée aux personnes suivantes:

- Danse: Josée Lahaie;
- Éducation physique: Clovis Langlois-Boucher et Jérôme Leriche;
- Français: Véronique Taschereau;
- Histoire: Marie Bolduc et Sophie Gagnon;
- Langues modernes: Karine Flamand;
- Musique: Isabelle Messier;
- Philosophie: Jocelyn Beaupré, Olivier Demers, Julien Lachapelle, Pierre Pawliw et Thierry Toutant;

- Psychologie: Kim Noël-Boulet;
- Sciences sociales: Carolina Iacovino et Danya Lavoie;
- Techniques administratives: Maryse Pépin;
- Techniques de bureautique: Luc Bergevin;
- Techniques de l'informatique: Domingo Palao-Munoz;
- Techniques policières: Danielle Bouchard;
- Technologie du génie civil: Diane Bernier et Charles Ladrie.



[Haut de la page](#)